



REPUBLIQUE FRANÇAISE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil spécial n° 34 du 1^{er} juillet 2015

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés peuvent être consultés
auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée**

SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES

SOMMAIRE

SPECIAL n°34 du 1^{er} juillet 2015

ARS

- Arrêté du 23 juin 2015 relatif à l'Avis de la Commission de Sélection d'Appel à Projet Médico-Social ARS/DEPT72 réunie le 19 mai 2015

Agence Régionale de Santé
des Pays de la Loire

AVIS DE LA COMMISSION DE SELECTION D'APPEL A PROJET MEDICO-SOCIAL

AGENCE REGIONALE DE SANTE DES PAYS DE LA LOIRE DEPARTEMENT DE LA SARTHE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Régional et Interdépartemental d'Accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie 2012-2016 et du Schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale en faveur des Personnes Agées et à l'avenant au Schéma en faveur des Personnes en situation de handicap de la Sarthe, l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire et le Département de la Sarthe ont lancé un appel à projet relatif à la création de 86 places d'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes dont 28 places pour personnes handicapées vieillissantes, publié le 1^{er} août 2014 au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région ainsi qu'au recueil des actes administratifs du Département.

7 dossiers ont été déposés, par :

- L'ADMR
- L'ADAPEI de la Sarthe
- L'AHSS
- L'EHPAD Beaulieu
- La Fondation Georges Coulon
- La SAS Guetteloup
- La SGMR Ouest

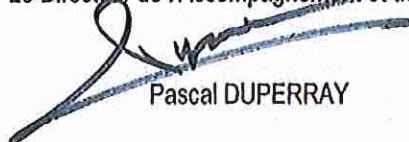
En application de l'article R.313-6 du code l'action sociale et des familles, la commission de sélection d'appel à projets médico-social, réunie le 19 mai 2015, a classé les projets dans l'ordre suivant :

Rang de classement	Promoteurs
1 ^{er}	Fondation George Coulon
2 ^{ème}	ADAPEI
3 ^{ème}	ADMR
4 ^{ème}	EHPAD Beaulieu
5 ^{ème}	AHSS
6 ^{ème}	SAS Guetteloup
7 ^{ème}	SGMR Ouest

L'avis de la commission de sélection d'appel à projets fera l'objet d'une publication au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture des Pays de la Loire et au recueil des actes administratifs du Département de la Sarthe ainsi que sur les sites internet de l'A.R.S des Pays de Loire et du Département de la Sarthe.

Nantes, le 23 JUIN 2015

P/ La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
Le Directeur de l'Accompagnement et des Soins



Pascal DUPERRAY

P/Le Président du Conseil départemental
La Présidente de la Commission Solidarité



Marie-Thérèse LEROUX

